

RAPPORT BILAN 24h

Résidence CARCOPINO

Station d'épuration de type biodisques

Mesures réalisées du 03 au 04 juin 2014



PROVINCE	ARRIVÉE LE 19 AOUT 2014							
SUD	N°	24679						
Direction	Dir	CM	CM	CM	SAF	SPPR	SCB	SAPA
de l'Environnement		jur.	EDT	cyné.				
AFFECTÉ						<input checked="" type="checkbox"/>		
COPIE								
OBSERVATIONS	24679 → 1361							

I. PRESENTATION DE LA STATION

CARACTERISTIQUES THEORIQUES

Les eaux usées transitant dans la station sont uniquement des eaux vannes et des eaux ménagères, le réseau de la résidence Carcopino étant un réseau séparatif.

DONNEES NOMINALES	
Nombre d'EH	75 Eh
Volume journalier théorique (150L/EH/j)	11.25 m3/j
DBO5 journalière (60 g/EH/j)	4.5 kg/j
DCO journalière (120g/Eh/j)	9 kg/j
MES journalier (90 g/Eh/j)	6.75 kg/j

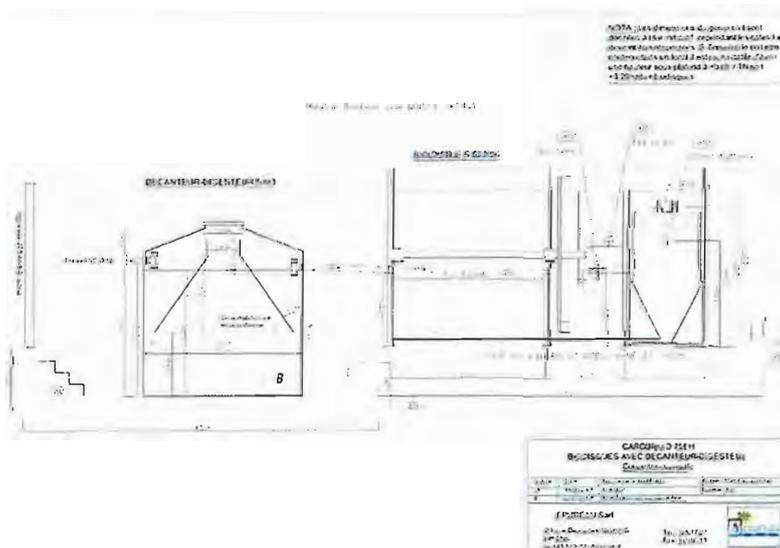
La déclaration d'exploitation a fait l'objet du récépissé n° 6034-4710/DENV/SPPR/BEI/lcc du 30 octobre 2007

FILIERE DE TRAITEMENT ET EQUIPEMENTS

La station d'épuration est un système d'assainissement collectif de type cultures fixées.

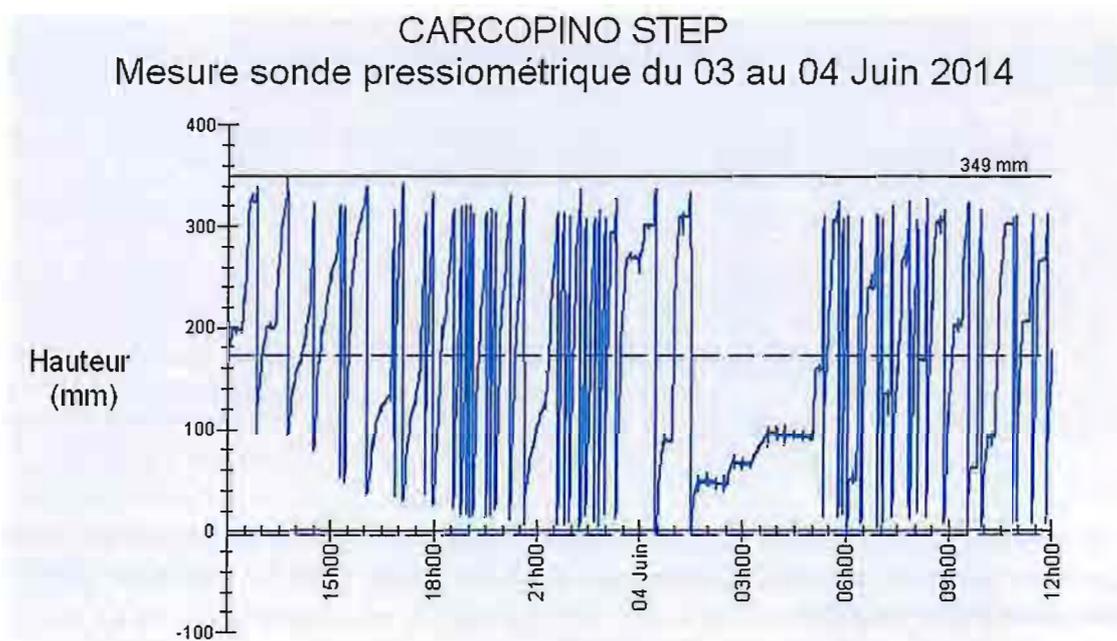
La station est équipée de :

- 1 décanteur digesteur de 5m3
- 1 unité biodisque de 315m2
- 1 décanteur lamellaire de 6m2
- 1 poste de relevage des flottants
- 1 armoire électrique et de commande
- 1 poste de relevage d'eaux épurées



II. RESULTATS DE LA MESURE DE DEBIT

Une sonde piézométrique a été posée dans le poste de relevage entre le 03 et le 04 juin 2014.



Il y a eu 49 pompages en 24h (soit 2 pompages par heure en moyenne). De même, le marnage est de 30cm en moyenne.

Chaque bûchée fait 0.21m^3 , soit un volume journalier de 10.4 m^3 . Ce débit correspond à 69EH.

La station est à 92% de sa charge hydraulique.

Nous pouvons remarquer que les pompages ont lieu essentiellement entre 18h00 et 23h00, 5h30 et 12h00 avec des pics de consommation en fin d'après-midi, soit un fonctionnement normal du réseau.

III. RESULTATS DES ANALYSES

Les mesures ont été effectuées du 03 au 04 Juin 2014. Un préleveur réfrigéré a été installé en sortie de station afin de réaliser un échantillon moyen sur 24h.

Les résultats de cette campagne sont présentés dans le tableau ci-dessous. Les rapports d'analyses sont joints en annexe 1.

Analyses	Sortie	Unité	Normes de rejet*	Conformité Step**
DBO5	7	mg/L	25	C
DCO	81	mg/L	125	C
MES	23	mg/L	35	C
pH	7.4	Unité pH	Entre 6 et 8,5	C

*Selon la délibération n°10277/DENV/SE du 30 avril 2009, cf. annexe 2

**C = conforme

NC = non conforme

NA = non applicable

Nous remarquons que cette station présente de bons résultats d'analyse en sortie, pour tous les paramètres mesurés. Le rejet de cette station respecte donc la réglementation en vigueur.

IV. CONCLUSIONS

La station a atteint 92% de sa charge hydraulique.

La qualité du rejet des eaux traitées est conforme à l'arrêté.



ANNEXES

ANNEXE 1 : Rapport d'analyses



Rapport d'analyse 2014/06/R0220

BC n°
Aff n° Bilan 24h
Devis n°

EPUREAU
Epureau
20, bis rue Descartes
982098846 Nouméa Cedex
Tel : 28 17 27
epureau@epureau.nc

Echantillon : 2014/06/E0058
Lieu du prélèvement : Carcopino
Date de début d'analyse : 04/06/2014
Nature de l'échantillon : Eau usée
Référence Client : Sortie Step
Température à réception : ambiante

Date de prélèvement : du 03 au 04/06/2014 -
Date de réception : 04/06/2014 15h25
Date de fin d'analyse : 25/06/2014
Préleveur :
Flaconnage : labeau

Analyse	Méthode	Résultat	Unité	Eaux usées normes calédoniennes selon la délibération n° 13027/D ENV/IDE du 30 avril 2009	Limite de quantification
Paramètre Indesirable					
Matières en suspension MES	N° EN 872	23	mg/L	35	3
Demande chimique en oxygène DCO	ISO 15705-0002	81	mg/L	125	3
Demande biologique en oxygène DBO5	N° EN 1895-1	7	mg O2/L	25	3
Paramètre Physico-chimique					
pH	N° T30-038	7,4	Unité de pH	5-8,5	0,1

Remarques/Commentaires :

- 1) Les résultats ne respectent aucunement les normes.
- 2) Pour obtenir un bon échantillon, il est impératif de respecter les protocoles de prélèvement indiqués sur le rapport.
- 3) Les valeurs présentées au sein de ce rapport sont des valeurs moyennes et ne sont pas représentatives de la situation réelle.
- 4) Toute les informations relatives aux résultats des analyses sont disponibles sur le site internet de l'Epureau.
- 5) Les limites de quantification indiquées au sein de ce rapport sont des valeurs moyennes et ne sont pas représentatives de la situation réelle.
- 6) Les normes de référence sont indiquées dans le rapport d'analyse.

Nouméa le 27/06/2014

Responsable de laboratoire

[Signature]

ANNEXE 2 : Normes de rejet et délibérations provinciales

Niveau de rejet des stations d'épuration

Délibération n°205-97/BAPS du 20 juin 1997		
STEP entre 50 et 500 EH		
	Filière biologique	Filière physico-chimique ⁽¹⁾
pH	entre 8,5 et 8,5	-
Température	≤ 30°C	-
DBO ₅	soit ≤ 35 mg/l ou rendement ≥ 60%	rendement ≥ 90%
DCO	soit rendement ≥ 60%	-
MES	-	rendement ≥ 80%

⁽¹⁾ s'il est justifié de l'innocuité du rejet pour le milieu récepteur

Délibération n°10277/DENV/SE du 30 avril 2009			
STEP entre 50 et 500 EH			
	Filière biologique	Lagunage	Filière physico-chimique ⁽¹⁾
pH	entre 8 et 8,5	-	-
Température	≤ 30°C	-	-
DBO ₅	≤ 25 mg/l	-	rendement ≥ 95%
DCO	≤ 125 mg/l	rendement ≥ 60%	rendement ≥ 80%
MES	≤ 35 mg/l	≤ 150 mg/l	rendement ≥ 80%

⁽¹⁾ s'il est justifié de l'innocuité du rejet pour le milieu récepteur

Arrêté du 22 juin 2007 - France			
	STEP entre 20 et 2 000 EH		STEP > 2 000 EH
	Toutes les STEP	Lagunage	Toutes les STEP
pH	-	-	entre 8 et 8,5
Température	-	-	≤ 25°C
DBO ₅	≤ 35 mg/l ou rendement ≥ 60%	-	≤ 25 mg/l ou rendement ≥ 70% ⁽¹⁾
DCO	rendement ≥ 65%	rendement ≥ 60%	≤ 125 mg/l ou rendement ≥ 75%
MES	rendement ≥ 80%	-	≤ 35 mg/l ou rendement ≥ 80%
NGL	-	-	≤ 15 mg/l ou rendement ≥ 70% ⁽²⁾
PT	-	-	≤ 2 mg/l ou rendement ≥ 80% ⁽³⁾

⁽¹⁾ 80% si STEP > 10 000 EH

⁽²⁾ 150 mg/l en cas de lagunage

⁽³⁾ STEP > 10 000 EH situées en zone sensible

⁽⁴⁾ ≤ 10 mg/l ou rendement ≥ 70% si STEP > 100 000 EH

⁽⁵⁾ ≤ 1 mg/l ou rendement ≥ 80% si STEP > 100 000 EH

